

Suivi des MAET Prairies de Ceillac

Présentation et localisation des prairies

Deux stations ont été retenues sur la commune de Ceillac (site Natura 2000 du Steppique Queyrassin), une concernée par les mesures agro-environnementales, l'autre non. Situées à une altitude moyenne de 1630 mètres, elles appartiennent au même îlot PAC et leur seul paramètre discriminant est la date de fauche. Cela permettra de mettre en évidence l'effet d'une fauche tardive sur la diversité végétale. L'une comme l'autre sont fauchées une seule fois, puis mises au pâturage par des ovins à partir du 25 août jusqu'à ce que l'herbe soit bien raclée. Du fumier est épandu au printemps tous les deux ans et l'irrigation se fait par aspersion après la fauche pour assurer un bon regain.



Station en MAET

Présentation de la MAET

La MAET (signée en 2009) consiste en un retard de fauche au 10 juillet et en une limitation des apports azotés (65 U/ha/an). Ce dernier paramètre n'entre pas en compte car la fertilisation est identique entre les deux parcelles.

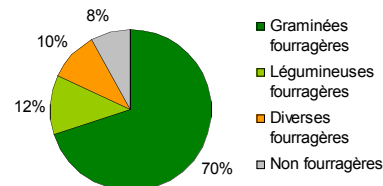


Station MAET
Mourre AL, juin 2009

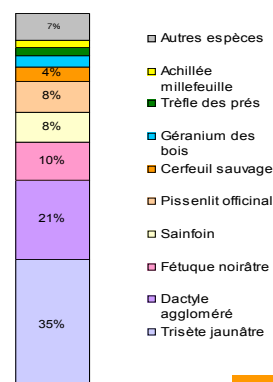
Présentation des résultats

Le relevé botanique sur 8 mètres carrés fait état de 28 espèces végétales différentes. D'un point de vue quantitatif, les graminées fourragères représentent 70% du phytovolume, suivies des légumineuses fourragères (12%), des diverses fourragères (10%) et des non fourragères (8%). La première catégorie est dominée par le trisète jaunâtre (50%) et le dactyle aggloméré (30%). Le sainfoin est la principale légumineuse sur la station de même que le pissenlit officinal pour les diverses fourragères. Concernant les non fourragères, le cerfeuil sauvage et le géranium des bois se distinguent. Globalement, sur la station, nous retenons le trisète jaunâtre, le dactyle aggloméré et la fétuque noirâtre qui représentent respectivement 35, 21 et 10% du phytovolume total.

Estimation du phytovolume par
catégorie fourragère



Estimation du phytovolume
par espèce



Commentaires et perspectives

Les perspectives d'évolution sur la parcelle MAET sont relativement limitées étant donné qu'il n'y a pas eu de changements consécutifs à la MAET. En effet, la fauche a toujours été tardive sur la première station et précoce sur la seconde ce qui pourrait d'ailleurs expliquer une richesse floristique supérieure sur la première station. Néanmoins, il est probable que le géranium des bois et la berce, toutes deux non fourragères, se développent étant favorisées par la fauche.

L'objectif de la MAET qui est de « favoriser le maintien de la biodiversité des prés de fauche en permettant aux espèces d'accomplir leur cycle reproductif » sera très probablement atteint, plus difficilement dépassé. Ainsi, à l'issue des cinq années, nous devrions obtenir une diversité végétale d'au moins 28 espèces sur 8 m².

Station témoin

Présentation de la parcelle

Accolée à la première station, nous trouvons la deuxième qui est fauchée le 25 juin, soit 15 jours avant la parcelle en MAET. Elle n'a pas été contractualisée en MAET car elle est utilisée par un centre de vacances dès la fin juin pour des activités récréatives. La parcelle paraît plus homogène que celle en MAET et la végétation beaucoup moins dense.

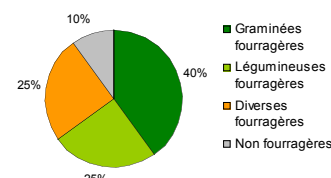


Station PHAE
Murre AL, Juin 2009

Présentation des résultats

D'après notre relevé botanique, la richesse biologique est de 22 espèces sur 8 m². En terme de phytovolume, les graminées fourragères dominent à hauteur de 40 % avec comme espèces dominantes la fétuque rouge (70%), le triseté jaune (15%) et le dactyle aggloméré (10%). Les légumineuses et les diverses fourragères sont toutes deux estimées à 25 % avec comme espèces dominantes respectivement le trèfle rampant (85%) et le pissenlit officinal (70%). Enfin, les non-fourragères principalement constituées de renoncule âcre, ne représentent que 10% du phytovolume. Ainsi, à l'échelle de la parcelle, les trois espèces dominantes sont par ordre décroissant la fétuque noirâtre, le trèfle rampant et le pissenlit officinal.

Estimation du phytovolume par
catégorie fourragère



Estimation du phytovolume
par espèce

